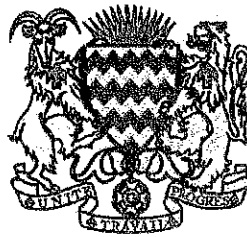


RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN  
PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ETAT DE L'ERYTHREE, LE 3 FEVRIER  
2014

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à la  
délégation érythréenne qui est venue présenter le rapport  
national dans le cadre de l'EPU et la remercie de la  
présentation claire qu'elle vient d'en faire.

Nous notons que l'élaboration du présent rapport a donné lieu  
à une participation large de tous les acteurs, notamment, le  
Ministère des Affaires étrangères, de la Justice, du Travail et de  
la Protection Humaine, du développement national, de l'éducation  
et de la santé, ainsi que l'Agence nationale de sécurité, d'autres  
Ministères, des organisations de la société civile et l'équipe de  
pays des Nations Unies.

Nous notons que l'Erythrée est partie à certains des principaux  
instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Nous  
recommandons, par conséquent, à l'Erythrée :

- de ratifier ceux auxquels elle n'est pas encore partie ;
- de coopérer avec le Haut- Commissariat, les organes  
conventionnels et les titulaires de mandat au titre des  
procédures spéciales.

Je vous remercie, Monsieur le Président